

UNION AFRICAINE

الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

Addis-Abeba, Éthiopie PO Box 3243 Téléphone : 5517 700 Fax : 5517844
Site Web : www.au.int

CONSEIL EXÉCUTIF

Quarante et unième session ordinaire

20 juin – 15 juillet 2022

Lusaka, Zambie

EX.CL/1358(XLI)

Original : anglais

RAPPORT DU SOUS-COMITÉ SUR LES QUESTIONS ÉCONOMIQUES ET COMMERCIALES



COMITÉ DES REPRÉSENTANTS PERMANENTS (COREP) SOUS- COMITÉ SUR LES QUESTIONS ÉCONOMIQUES ET COMMERCIALES

RAPPORT

Lieu : Nelson Mandela Hall Date : 4 avril 2022, Heure : 15heures

I. Introduction

1. La réunion du Sous-comité du Comité des Représentants permanents (COREP) sur les questions économiques et commerciales s'est tenue le lundi 04 avril 2022 dans la salle Nelson Mandela, au siège de l'Union africaine, à Addis-Abeba (Éthiopie). L'objectif de la réunion était d'examiner le projet de calendrier annuel des activités du Sous-comité du COREP sur les questions économiques et commerciales et le projet de note d'orientation sur l'impact économique du conflit russo-ukrainien sur les économies africaines. La réunion a été présidée par S.E. Mohamed Arrouchi, Représentant permanent du Royaume du Maroc auprès de l'Union africaine, en sa qualité de Président du Sous-comité.

II. Participation

2. Les membres suivants du Sous-comité ont participé à la réunion : Algérie, Bénin, Burundi, Burkina Faso, Cameroun, Côte d'Ivoire, Djibouti, République démocratique du Congo, Égypte, Érythrée, Éthiopie, Ghana, Libye, Libéria, Lesotho, Kenya, Madagascar, Maurice, Malawi, Mauritanie, Maroc, Namibie, Nigéria, Rwanda, Seychelles, Sénégal, Sierra Leone, Afrique du Sud, Tanzanie, Togo, Tunisie, Ouganda et Zambie. La réunion s'est déroulée en présence du Commissaire au développement économique, au commerce, au tourisme, à l'industrie et aux minéraux accompagné des directeurs par intérim de la Direction du développement économique, de l'intégration et du commerce ; et de la Direction de l'industrie, des minéraux, du tourisme et de l'entrepreneuriat.

III. Adoption de l'ordre du jour

3. L'ordre du jour a été adopté sans modification et est joint en annexe II au présent rapport.

IV. Points à l'ordre du jour

PREMIER POINT DE L'ORDRE DU JOUR : Ouverture de la réunion

Discours d'ouverture de S.E. l'Ambassadeur Mohamed Arrouchi, Président du Sous-comité du COREP sur les questions économiques et commerciales.

4. Dans son allocution, l'Ambassadeur a indiqué que la réunion était opportune et cruciale alors que le monde était confronté à la crise malheureuse du conflit russo-ukrainien, exacerbant les effets néfastes de la pandémie de COVID-19 sur les économies africaines et les moyens de subsistance des peuples africains. Il a indiqué que le conflit actuel a perturbé les chaînes d'approvisionnement alimentaire et pétrolière, ce qui a entraîné une grave insécurité alimentaire et une flambée des prix, entraînant une inflation et engloutissant de maigres recettes fiscales et des déficits budgétaires élevés.

5. De plus, Son Excellence a souligné que si les défis persistent, le conflit entre la Russie et l'Ukraine constitue une occasion de bâtir des économies africaines fortes et

résilientes. L'Ambassadeur a souligné l'importance du renouvellement des partenariats pour faire progresser l'Agenda 2063, en particulier le renforcement de la coopération Sud-Sud, qui permet le partage des connaissances, des compétences et des initiatives réussies dans des domaines tels que le développement agricole, la santé, le changement climatique, et ainsi de suite. Il a également souligné que le Royaume du Maroc était prêt à accueillir une retraite visant à promouvoir la coopération Sud-Sud. Il a conclu en soulignant le rôle important du Sous-comité en tant que plate-forme pour engager le débat sur les questions économiques et commerciales et l'impératif de faire participer des experts des finances et du commerce des capitaux aux discussions du Sous-comité.

Examen et adoption des points de l'ordre du jour :

6. La réunion a adopté les points suivants de l'ordre du jour :
 - Remarques d'ouverture
 - Note d'orientation sur l'impact économique du conflit russo-ukrainien sur les économies africaines
 - Projet de calendrier annuel des activités du Sous-comité du COREP sur les questions économiques et commerciales
 - Clôture

POINT 2 DE L'ORDRE DU JOUR. Note d'orientation sur l'impact économique du conflit russo-ukrainien sur les économies africaines

7. La présentation a été faite par S.E. Amb. Albert Muchanga, Commissaire au développement économique, au commerce, au tourisme, à l'industrie et aux minéraux. Le projet de note d'orientation est joint au présent rapport en tant qu'annexe I.

8. Dans son exposé, le Commissaire a souligné l'importance d'élaborer le document d'orientation, qui évalue les défis et les possibilités que représente le conflit entre la Russie et l'Ukraine pour les économies africaines. Bien que les effets directs du conflit sur l'Afrique ne soient pas encore clairs, la Russie et l'Ukraine sont des partenaires commerciaux stratégiques pour la plupart des États membres. Les pays africains ont importé des produits agricoles d'une valeur de 4 milliards de dollars américains de la Russie en 2020, dont environ 90 % étaient du blé et 6 % de l'huile de tournesol.

9. De même, l'Ukraine a exporté 2,9 milliards de dollars de produits agricoles vers le continent africain en 2020. Environ 48 % de ces exportations étaient du blé, 31 % du maïs et le reste comprenait de l'huile de tournesol, de l'orge et du soja. Dans un continent qui importe près des deux tiers du blé, qu'il consomme, et parce que 8,3 % du blé provient de l'Ukraine et 22 % de la Russie, les échanges de matières premières agricoles pourraient se compliquer dans le cadre de sanctions lourdes, notamment pour les principaux pays importateurs. Le Commissaire a en outre noté que les marchés des produits de base du pétrole et du gaz connaissent également une croissance rapide à l'échelle mondiale. Tout cela a donné lieu à des pressions inflationnistes et les attentes, qui étaient assez élevées avant le conflit, sont maintenant beaucoup plus élevées. Il a également indiqué que les sanctions imposées à la Russie et les contre-actions de la

Russie déprimerait l'Afrique, exacerberaient l'inflation, réduiraient drastiquement les recettes fiscales, exacerberaient l'inflation, entraîneraient des déficits budgétaires élevés, un risque de surendettement pour plusieurs pays, les niveaux élevés de dette extérieure, un augmentation du coût de l'emprunt, l'aggravation des difficultés de la balance des paiements et la dépréciation des monnaies.

10. Le Commissaire a également souligné les possibilités qui pourraient découler du conflit. À ce jour, un tiers du gaz consommé par l'Europe provient de la Russie. Les pays africains exportateurs de gaz pourraient optimiser le conflit à mesure que la demande en provenance de l'Europe augmente en raison des restrictions de l'offre russe. En outre, au début du conflit, l'Union européenne a annoncé qu'elle souhaitait diversifier les sources d'approvisionnement en énergie afin de réduire la dépendance à l'égard de la Russie. De plus, Son Excellence a indiqué que le continent devrait exploiter les énormes potentiels en accélérant la mise en œuvre des projets phares de l'Agenda 2063, y compris le Programme Détaillé pour le développement de l'agriculture africaine (PDDAA), l'Accord et les Protocoles instituant la Zone de libre-échange continentale africaine; le Protocole relatif à la libre circulation des personnes, Il a également recommandé aux pays africains de créer un environnement favorable à l'engagement du secteur privé dans la transformation productive pour parvenir à un développement durable.

11. En conclusion, le Commissaire a souligné la pertinence pour la Commission de travailler en étroite collaboration avec divers partenaires, y compris la Banque africaine de développement, la Banque africaine d'import-export, la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique, Le Fonds monétaire international et la Banque mondiale pour faciliter l'alignement des efforts visant à aider les États membres de l'Union africaine à relever les défis économiques et sociaux causés par le conflit Russie-Ukraine. À cette fin, le Commissaire a recommandé que chaque État membre publie un document d'orientation national sur l'impact économique du conflit entre la Russie et l'Ukraine qui contienne, entre autres, des réponses politiques urgentes visant à stabiliser les perturbations et les déséquilibres économiques au niveau national, y compris la situation interne et la dette; des mesures sont prises pour fournir des filets de sécurité pour protéger les personnes vulnérables contre les chocs émergents et, entre autres, les mesures prises pour stimuler les investissements.

V. Discussions

12. Dans la discussion qui a suivi, la réunion a noté l'importance de construire des économies fortes et résilientes en exploitant les ressources du continent et en minimisant la dépendance à l'égard des communautés internationales, qui continuent de provoquer des chocs entravant la croissance de l'Afrique.

VI. Recommandations

13. À la lumière de la présentation, le Sous-comité du COREP a formulé les recommandations suivantes :

- a) Le titre de la note d'orientation devrait être reflété comme l'impact économique du conflit russo-ukrainien sur les économies africaines au lieu de l'impact économique de l'invasion de l'Ukraine par la Russie sur les économies africaines ;
- b) Les recommandations devraient être renforcées et souligner les opportunités offertes par le conflit russo-ukrainien pour bâtir des économies africaines fortes, résilientes et durables ;
- c) Les États membres devraient être conscients de pas prendre parti dans le conflit entre la Russie et l'Ukraine ; et
- d) Partager le projet de mémoire avec les États membres de l'UA et leur demander d'envoyer les documents préparés pour leurs économies afin qu'une étude approfondie sur l'impact puisse être développée au niveau continental et examinée par le prochain CTS sur les finances, les affaires monétaires et la planification économique et Intégration.

VII. POINT 3 DE L'ORDRE DU JOUR. Projet de calendrier annuel des activités du Sous-comité du COREP sur les questions économiques et commerciales

14. En l'absence du Commissaire, qui avait une demande urgente de rencontrer le Vice-président de la Banque africaine de développement, la présentation du calendrier annuel des activités du Sous-comité a été faite par le Dr Dossina Yeo, Directeur par intérim de la Direction du développement économique, de l'intégration et du Commerce, ETTIM.

15. Après la présentation, la réunion a demandé que toutes les activités qui se chevauchent avec d'autres sous-comités soient éliminées et que les dates restent flexibles dans le calendrier pour s'adapter à d'éventuels changements. **Le projet de calendrier annuel des activités du Sous-comité du COREP est joint au présent rapport en Annexe II.**

Conclusion

16. Dans ses remarques finales, le président de la réunion du COREP a souligné l'importance pour la Commission et le Sous-comité du COREP de réagir rapidement et d'apporter un soutien aux États membres par l'élaboration de notes d'orientation, en particulier sur les chocs exogènes qui continuent de perturber les économies africaines et faire dérailler la réalisation de l'Agenda 2063. Des réunions régulières devraient être organisées pour évaluer les progrès de la mise en œuvre du calendrier annuel des activités.

AFRICAN UNION UNION AFRICAINE

African Union Common Repository

<http://archives.au.int>

Organs

Council of Ministers & Executive Council Collection

2022-06-20

Report of the Sub-Committee on Economic and Trade Matters

African Union

DCMP

<https://archives.au.int/handle/123456789/10433>

Downloaded from African Union Common Repository